République Française

Département du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20231003-99-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

N° 99/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 26 septembre
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 octobre

Objet de la délibération :

Territoire d'industrie : Extension du périmètre à GBM et candidature 2023-2027

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s:	
· Dont suppléé(e)s	6
 Dont représenté(e)s 	8
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour:	79
- Contre:	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, Le trois octobre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Salle Culturelle de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Angèle LIME, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Pascal GOSSE à Sarah VIONNET, Isabelle GUILLAME à

Procuration Christophe JOUVIN, Sébastien LAITHIER à Vanessa DORDOR, Yves

MOUGIN à Alain OUDET, Mickaël NICOLET à Adrien BART, Mireille

PICARD à Nathalie LAURENT

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Jean-Marie DONEY par Jean-Marie CLERC, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier

Suppléé(e)s

LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien

DEFRASNE, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e) Joël BOLE, Elisabeth JACQUES, Vincent MARGUET, Romuald

MAUGAIN, Florence PAUL, Marie-Christine VERNEREY

Christine BREUILLOT, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Marye FAILLENET,

Absent(e)s Catherine FESSELIER, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO,

Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Les communautés de communes du Val de Morteau, des Portes du Haut-Doubs, du Plateau du Russey, du Pays de Maiche et Loue-Lison ont été retenues en 2019 comme un des 136 « Territoires d'industrie » répartis dans toute la France

En juin dernier, l'Etat a annoncé le lancement de la seconde phase de sélection pour Territoires d'industrie 2023-2027 pour laquelle notre territoire se porte de nouveau candidat, en intégrant Grand Besançon Métropole.

En effet, de par la présence d'entreprises industrielles importantes sur son territoire et surtout du fait que de nombreux établissements de formations s'y trouvent, l'intégration de Grand Besançon Métropole est un véritable atout pour développer notre économie au sein du dispositif Territoire d'Industrie.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire valide à l'unanimité l'intégration de Grand Besançon Métropole pour la candidature à Territoire d'Industrie 2023-2027.

Fait et délibéré en séance, le 03.10.2023

Pour Extrait conforme, Jean-Claude GRENJER

Président